

C'est un carré de la grande carte de Cassini, qui part, à l'est, de l'axe du Rhône, et s'étend à l'ouest au-delà de Montbrison.

Sur un appendice de papier blanc ajouté au sud, soit au bas de la carte, se trouvent tracés à la main les points de captage de l'aqueduc, les lignes d'adduction jusqu'à Saint-Genis-Terrenoire, et pour légende, les lignes suivantes avec le monogramme F... AR 1817 : « *La route des aqueducs est tracée sur cette carte d'après le travail de M. Delorme. Voy. Recherches sur les aqueducs de Lyon et les dessins du même auteur.* »

Sur cet appendice, il n'est question que de Delorme et non de Boulard.

La date 1817 indiquerait qu'à ce moment, Artaud était détenteur des dessins de Delorme.

Or, sur la deuxième feuille, en blanc, du tirage à part de l'étude de Delorme, 1760, en notre possession, se trouve l'avertissement manuscrit par l'auteur, que nous avons reproduit dans notre étude sur les aqueducs lyonnais (*Revue du Lyonnais*, p. 270, avril 1890).

Si en 1817 Artaud était possesseur des dessins de Delorme et de Boulard, possédait-il aussi le texte et les dessins, certainement manuscrits, des recherches complémentaires dont parle Delorme dans son avertissement ? C'est probable, et l'on se demande ce que sont devenus ces documents et comment ils ont disparu. Ils n'auraient donc pas péri de la façon dont le croyait M. Bresson, architecte à Lyon (voir notre étude, pages 271, 272, avril 1890). Il est à supposer que manuscrits et dessins faisaient partie des collections de l'Académie de Lyon, puisqu'en 1817, ils paraissent avoir été en la possession de Artaud.